

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4552 - Vendredi 26 Janvier 2024 - Prix : 200 Fc

ELECTIONS 2024

Les 5 candidats de l'opposition rejettent les résultats définitifs



Une réunion des cinq candidats
(photo d'archive).

SOCIÉTÉ-ÉDUCATION

Les Comores ont un train de retard dans le secteur éducatif

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

14 Radjab 1445

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Janvier 2024**

Lever du soleil:

06h 00mn

Coucher du soleil:

18h 40mn

Fadjr : 04h 48mn

Dhouhr : 12h 22mn

Ansr : 15h 55mn

Maghrib: 18h 43mn

Incha: 19h 57mn



SOCIÉTÉ-ÉDUCATION

Les Comores ont un train de retard dans le secteur éducatif

Ce n'est un secret pour personne, l'éducation aux Comores va mal. La récente grève des enseignants qui a duré un peu moins de deux mois, illustre parfaitement les difficultés qu'ont toujours éprouvées les gouvernements successifs à trouver une solution pérenne, ne serait-ce que pour le paiement des salaires des enseignants. Ce manque d'investissement a été souligné récemment dans les analyses des experts du FMI.

La loi 22-012/AU, portant loi de finances 2023 avait fixé le budget de l'éducation à hauteur de 14 400 761 758 kmf, soit une augmentation de 2,02% par rapport à 2022. Ainsi ce budget comme celui des autres années reste le plus conséquent dans le budget général de l'Etat. Toutefois, il reste largement en dessous des besoins réels en matière d'éducation aux Comores notamment sur les investissements, car le gros des dépenses est absorbé par le règlement des salaires.

Cela n'a pas échappé aux experts du Fonds Monétaire International (FMI) qui jugent que « les progrès en matière d'éducation restent limités ». Pire, les Comores restent l'un des mauvais élèves en

matière d'éducation de base. « Il ressort des données les plus récentes, qui vont jusqu'en 2018, que parmi les pays en développement (PED) les Comores sont avant-derniers pour ce qui concerne l'accès à la maternelle et le taux net de scolarisation primaire », poursuit l'analyse du FMI. Le rapport souligne aussi le manque d'investissement lié à l'éducation qui risque, « les dépenses d'investissement consacrées à l'éducation aux Comores ne s'élèvent qu'à 36% de la composition moyenne des PED, ce qui pourrait entraver la disponibilité d'infrastructures et d'établissements d'enseignement adaptés » à terme de fragiliser un peu plus un secteur déjà à l'agonie.

Les experts du FMI nous disent que « les dépenses d'éducation aux Comores comptent parmi les plus faibles des petits États en développement, se chiffrant à 3,8 % du PIB » d'où les problèmes soulignés un peu plus haut. Et ce manque d'engagement des autorités reste un véritable frein dans cet objectif. « Selon les estimations, les besoins d'investissement supplémentaires pour atteindre l'ODD4 (éducation) en 2030 au plus tard devraient atteindre 4,2% du PIB de 2030 » d'une éducation de qualité sur l'ensemble du territoire national. Toutefois, le



Image d'illustration

FMI souligne des efforts. « Les autorités œuvrent activement pour répondre à cette préoccupation dans le cadre du programme de la FEC de la part des autorités comoriennes ».

La récente grève de l'éducation est venue hélas rappeler que le chemin est encore long. Bien que les enseignants n'accusent plus d'arri-

rés de salaire, la masse salariale du secteur de l'éducation en dit long. « Cela dit, les salaires des enseignants aux Comores, soit 1,8 du PIB par habitant, ne représentent que la moitié de la moyenne des PED, ce qui peut avoir une incidence négative sur la motivation des enseignants ». Dans ses conclusions, le FMI préconise donc « d'accroître aussi

bien la facture salariale des enseignants pour améliorer la productivité de ces derniers mais aussi améliorer les infrastructures, comme la possibilité de disposer de toilettes, d'électricité, d'eau potable et de murs d'enceinte scolaire pour parachever l'éducation de qualité ».

Imtiyaz

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Réduction de 7,5% des infractions en 2023 à Mohéli

Pour renforcer la sécurité de la population et des biens à Mohéli, la gendarmerie nationale au niveau de l'île a intensifié ses opérations de sensibilisation dans l'année 2023. Selon le commandant de la gendarmerie Abdallah Ibrahim, ses équipes ont travaillé 11924 heures en 2023 contre 10682 heures en 2022. Ce qui a permis de réduire le nombre d'accidents routiers et agression sexuelle de 7,5%. Un bilan jugé très positif.

La gendarmerie nationale au niveau de Mohéli a convié la presse locale mercredi dernier à l'escadron de Bonovo

pour faire le bilan de l'année dernière. Un bilan jugé très positif selon le commandant de la gendarmerie au niveau de Mohéli, Abdallah Ibrahim. « Au cours de l'année 2023, notre stratégie était de mettre le paquet sur la sensibilisation. On a travaillé dans ce sens. Ce qui nous a permis de réduire d'une manière générale le nombre d'agressions et viols commis dans les différentes localités de l'île » estime-t-il, avant d'entrer de détailler les données statistiques. « En 2023 la gendarmerie nationale à Mohéli a enregistré 33 cas d'agressions sexuelles contre 49 en 2022. Dans la sécurité routière, nous avons noté 43087 cas d'infractions

en 2023 contre 63 000 cas en 2022. Ce qui nous a permis de sauver plusieurs vies et diminuer les accidents mortels par rapport à 2022 » précise le commandant de la gendarmerie.

En ce qui concerne les accidents routiers, l'île de Mohéli a enregistré 19 cas au cours de l'année dernière contrairement à 2022 où le nombre

était de 25. Au niveau des crimes, les chiffres sont réduits à 38 par rapport à l'année 2022 qui étaient estimés à 62 cas. Tous ces efforts, selon le commandant Abdallah, sont réalisés grâce aux nombreuses surveillances effectuées par les éléments de la gendarmerie nationale dans les différents villages de l'île de Mohéli. « Nous avons travaillé

11 924 heures en 2023 contre 10 682 l'année précédente. Ce qui nous a permis de réduire au total les infractions jusqu'à 7,5%. Et cette année qui vient de commencer on va intensifier nos missions de surveillance pour espérer avoir des meilleurs résultats » espère-t-il.

Riwad



Commandant Abdallah Ibrahim.



RFQ # 19MA1024Q0010 - Travel management services for the Comoros

The United States of America's Embassy of Madagascar and Comoros require a professional service to provide corporate travel services for official domestic travel in the Comoros Union of Government employees, contractors, and invitational travelers. The contract will be for a one-year period from the date to start services, set forth in the Notice to Proceed, with four one-year options to renew.

Accordingly, all interested prospective offeror are invited to manifest their interest by requesting the RFQ package by sending email to nomenjanaharynt@state.gov no later than **February 2nd, 2024, by noon (local time)**.

Proposal submission due date is on **Friday March 1st, 2024, at 8 am (local time)** to the above mail address.

ELECTIONS 2024

Les 5 candidats de l'opposition rejettent les résultats définitifs

Quelques heures après l'annonce des résultats officiels confirmant la réélection du président Azali Assoumani avec 57,2%, ses cinq rivaux ont dit ne pas reconnaître son élection et dénoncent « la mise au pas de la Cour suprême par le pouvoir ».

C'est dans une déclaration conjointe que le collectif des 5 candidats à la présidentielle et les candidats à l'élection

des gouverneurs ont rejeté en bloc les résultats officiels de la Cour suprême, proclamés mercredi après-midi. « La Cour suprême vient de proclamer les résultats définitifs des scrutins du 14 janvier 2024. Elle déclare le candidat Azali Assoumani victorieux à la présidentielle dès le premier tour par un score de 57,2%. Cette même proclamation de victoire dès le premier tour est aussi faite pour l'ensemble de ses trois gouverneurs. Comme

nous l'avons affirmé à plusieurs reprises ces derniers jours, l'opinion, aussi bien nationale qu'internationale, avait pris connaissance des résultats provisoires chaotiques annoncés par la CENI qui ne laissent aucun doute sur les multiples tripatouillages alimentant une fraude massive pour les scrutins à la présidentielle et à l'élection des gouverneurs ».

Malgré les signaux inquiétants bien avant le scrutin, les signataires

affirment qu'ils s'attendaient plutôt à « un sursaut en faveur du respect des faits et de la loi de la part de la Cour suprême ». « Malheureusement, nous constatons que la dérive dictatoriale en a décidé autrement. Nous voulons cependant réaffirmer que le combat contre cette mascarade électorale n'est pas terminé pour autant ». Ils regrettent aussi « la mise au pas de la Cour suprême par le pouvoir et le bâclage intolérable de son travail en

tant que juge électoral ». Par conséquent, ils disent « rejeter en bloc ces résultats ». Pour finir, le collectif des 5 candidats appelle les électeurs et militants à se mobiliser et se joindre à eux pour faire valoir les résultats authentiques que les scrutins du 14 janvier dernier ont donnés et ce, aussi bien pour le scrutin de la présidentielle que pour l'élection des gouverneurs.

Nassuf Ben Amad

RÉSULTATS DÉFINITIFS DES ÉLECTIONS 2024

Mohamed Daoudou : "Il y aura plusieurs investitures"

Le candidat du parti orange à la présidentielle, Mohamed Daoudou dit ne pas reconnaître les résultats validés mercredi dernier par la cour suprême. Selon lui, le 26 mai, il y aura plusieurs investitures.

Quelques heures, après la validation par la cour suprême de l'élection d'Azali Assoumani, le candidat à la présidentielle Mohamed Daoudou alias Kiki se déclare lui aussi « vainqueur ». Puisqu'il s'agit de lui, il précise avoir suivi les voies légales afin de contester les résultats du scrutin du 14 juillet, fabriqués et publiés par la Ceni. Mais malheu-

reusement la cour suprême a choisi d'emprunter une autre voie, satisfaisant « les besoins d'un groupe et d'une famille ». « Je ne reconnais pas ces résultats et je demande à mes électeurs de faire de même. Nous disposons des preuves confirmant ces irrégularités, des faits très graves. Mais la cour ne les a pas considérés. Je profite de cette occasion pour saluer tous ceux qui ont manifesté contre ces résultats », souligne-t-il.

Parallèlement, il se dit lui aussi vainqueur, car c'est la démocratie qui l'emporte. « La démocratie, c'est le peuple. J'étais élu par le peuple. J'estime que le 26 mai, il y aura plusieurs investitures. Nous



allons lutter jusqu'au bout. La cour suprême a manqué l'occasion de

réconcilier le pays », précise-t-il, tout en ayant une pensée pour les

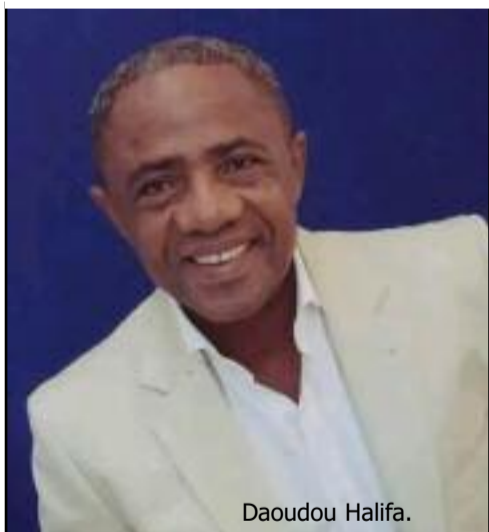
détenus, notamment Momo ou encore Daoud Halifa et d'autres.

Rappelons que mercredi matin, avant la décision de la haute juridiction, les cinq candidats de l'opposition avaient tenu un point de presse pour rejeter ces résultats. Ce même candidat avait souligné ne pas reconnaître les élections et les résultats affichés. « Nous voulons la tenue d'autres élections transparentes et crédibles qui ne seront pas sous la responsabilité des institutions en place qui ne respectent plus les lois en vigueur », devait-il marteler.

Andjouza Abouheir

CRISE POST-ÉLECTORALE

Les opposants, victimes de répression



Daoudou Halifa.

Le candidat au poste de gouverneur de Ngazidja Moussa Ibrahim, le directeur de campagne de Bourhane Hamidou, Daoud Halifa, le communicant du parti Juwa John Baloz, le militant du parti Orange Mohamed Abdallah Soifeine alias Momo. La liste des opposants interpellés est longue et tout porte à croire que ce n'est que le début.

Quelques heures après que la cour suprême a validé l'élection d'Azali Assoumani, les arrestations ont repris de plus belle. Avec une particularité puisqu'un candidat à l'élection du gouverneur de Ngazidja en a fait les frais. Il s'agit de Moussa Ibrahim. Candidat indépendant, il était à la tête d'un groupe de manifestants mercredi 17 janvier sur l'axe Iconi-Moroni. Si pour l'instant nous ignorons le motif de son arrestation

malgré nos sollicitations auprès du procureur de la République, il convient de rappeler que le parquet de Moroni avait prévenu que « conformément à l'article 286 du code électoral, l'immunité des candidats en lice disparaît après la proclamation des résultats définitifs de l'élection ». C'est le cas de l'arrestation de M.Moussa intervenue dans la foulée. Il est relâché le lendemain.

Avant lui, c'était le directeur de campagne du candidat à la présidentielle Bourhane Hamidou qui en avait fait les frais en premier. Celui-ci a été interpellé le mercredi 17 janvier, soit au lendemain de la proclamation des résultats provisoires par la Ceni. Cette journée a été marquée par des manifestations à Moroni. Dans plusieurs de ses interventions, le porte-parole du gouvernement semblait dire que la cheville ouvrière de la campagne du candidat du mouvement Woneha était un des artisans du mouvement de contestations qui a paralysé le pays pendant au moins 48h, pour la bonne cause. Hier en fin d'après-midi, nous avons appris sa libération. Il aura donc fait 9 jours de garde à vue, hors de tout cadre légal.

A Anjouan, John Baloz, communicant du candidat Juwa, très suivi lors de la campagne, est lui aussi arrêté le 14 janvier lors du double scrutin dont il dénonçait les fraudes orchestrées par les partisans du régime. Jusqu'au moment où nous bouclions ces lignes, il n'a pas été relâché. Sur l'autre île, Mohéli, les militants de l'opposition ne sont pas non plus épargnés. Le candidat Abdou Nassur était arrêté puis relâché sans motif connu. Le directeur de campagne au niveau local du candidat à la présidentielle Mohamed Daoudou alias



Momo

Kiki est lui aussi interpellé depuis le week-end dernier. Un partisan de la formation politique, Mohamed Abdallah Soifeine alias Momo, en a aussi fait les frais à Ngazidja. « Quand on était au pouvoir, on n'arrêtait pas les gens sans motif. Momo et notre directeur de campagne à Mohéli ont été arrêtés sans motif », regrette le leader du parti Orange et ancien ministre de l'intérieur d'Azali, contacté par La Gazette des Comores.

A cette liste, s'ajoutent bien évidemment les 300 manifestants qui ont contesté les résultats des élections du président de l'Union et des gouverneurs des îles. Comme leurs aînés politiques, leur garde à vue a dépassé largement les délais légaux prévus par la loi. Mais quand on réprime, le respect des lois devient le cadet des soucis.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

HABARI ZA UDUNGA

L'art de la dispute permanente sous les cocotiers

"La démocratie, c'est le genre de régime, où l'on peut espérer, qu'un jour, on sera mieux gouverné "

Quand on examine les comportements de notre classe politique, on est abasourdi, tant par les déclarations contradictoires qu'elle tient, que par des comportements qui frôlent l'indécence, dans les alliances de hasard et autres regroupements. Il est actuellement établi que le pays doit gérer le devenir de toute une classe politique, qui se trouve face à un trop plein. Ainsi donc, à un moment où l'administration publique plus que pléthorique vogue sans perspectives, le pays voit surgir des politiciens qui jouent leur survie et qui tentent de tenir la tête hors de l'eau grâce à la surenchère verbale tous azimuts.

Certains d'entre eux, qui il n'y a pas longtemps, donnaient de leçons de civisme, et d'autres morale politique, se trouvent aujourd'hui aux avants plans des joutes verbales, ces dernières n'ayant d'autres objectifs que de leur permettre de rester au niveau du paysage politico-médiatique. Les îles de la lune peuvent-elles se payer le luxe d'entretenir plusieurs castes de dirigeants qui n'ont d'autres utilités que celui d'exister ? Cette nomenclature sous les cocotiers constitue à n'en plus douter une source supplémentaire de soucis dans la bonne gouvernance de la cité.

Car comme disait un ami, on se surprend à noter que le seul

consensus réel de notre classe politique consiste d'une part à se partager le pays en autant de portions congrues et d'autre part, à se glisser des peaux de bananes vers l'autre soi-même pour lui donner des coups de gourdins à l'occasion et tant pis pour ceux qui croyaient révolu le temps des sultans batailleurs. Cette situation est surtout caractéristique de l'île de Ngazidja où nous excellons dans l'art de la dispute permanente Et feu Président Saïd Mohamed Cheikh ne s'y trompait beaucoup en fustigeant dans toutes ses allocutions ces comportements à la fois infantiles et irresponsables. C'est vous dire, que le mal est profond.

S'il est évident qu'il faut continuer d'enrichir et d'étendre les connaissances que nous avons de cette nouvelle mutation du microcosme politique, nous devons prendre la mesure du temps que nous perdons dans la création d'un climat propice afin d'inciter les investisseurs potentiels. Alors que les frontières de l'occident deviennent de plus en plus hermétiques pour l'immigration choisie ou subie, et face à la mondialisation de l'économie, nous n'avons d'autres initiatives que de nous lancer dans le chantier de la lutte contre la pauvreté. Et cela passe nécessairement par des investissements dans tous les domaines.

En nous rappelant qu'aujourd'hui les financements et le partenariat sont de plus en plus cruciaux dans l'existence d'une bonne la gouvernance et par ricochet de l'Etat de droit. Cela sans oublier que dès le départ une politique harmonieuse pour le développement ne peut se concevoir sans l'instauration de débats et des négociations, dans un climat apaisé, entre les différentes structures qui composent notre structure institutionnelle. C'est pour cela, qu'il nous faut rester toujours Comoro-optimiste, malgré tout !

Mmagaza

Pour le Professeur ORAISON, Mayotte est comorienne

L'intégrité territoriale des Etats, au regard de la charte de l'Organisation des Nations Unies, ne souffre d'aucune ambiguïté en ce qui concerne l'île comorienne de Mayotte. En continuant d'occuper illégalement ce territoire, la France viole cette règle universelle. Pire, en expulsant une partie de sa population originaires des trois îles sœurs, l'ancienne puissance coloniale porte atteinte aux droits humains protégés par le statut de Rome.

De nombreux juristes et intellectuels français refusent d'ailleurs de cautionner cette injustice faite à un petit pays comme les Comores, dont l'instabilité politique quasi-permanente est foncièrement liée à cette décolonisation inachevée. La classe politique française et ses gouvernements successifs ne peuvent pas ignorer ce pas-

sif qu'il est encore temps d'assumer avant qu'il ne soit trop tard. Car en s'appuyant sur un discours réactionnaire nourri par l'exclusion et la haine de l'autre, le risque est grand de voir ce petit havre de paix se transformer en poudrière.

Ce n'est pas en déployant une armada de 2000 CRS à Mayotte que Paris viendra à bout de ce qu'elle appelle « délinquance » et « immigration clandestine », dans une dangereuse amalgame alors que ces 6000 jeunes isolés et jetés dans la rue, ne sont rien d'autre que la résultante d'un système politique et institutionnel de type colonial, encouragé par des élus mahorais opportunistes, et en perte de crédibilité depuis plus de quatre décennies.

Si Mayotte est aujourd'hui présenté comme le « département français » le plus pauvre,

avec tous ces bidonvilles misérables que Darmanin veut raser, cela traduit d'abord l'échec du modèle colonial français puisque, l'archipel des Comores dans son ensemble, a déjà été classé en 1961, comme le territoire français d'outre mer accusant le plus grand retard, malgré les promesses faramineuses faites aux anciens élus comoriens par l'Etat français. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer



Professeur Oraison.

le niveau de développement de l'archipel par rapport à ses voisins de la région de l'Océan indien.

Alors de grâce, n'insultons pas l'avenir. Tôt ou tard Mayotte réintégrera son giron naturel, c'est dans la dynamique de l'histoire contemporaine, comme l'avait si bien dit en son temps, Giscard d'Estaing. N'en déplaise à ceux qui prétendent aimer cette France, en s'apant ce qui a fait d'elle une grande nation ayant inspiré la déclaration universelle des droits de l'homme.

Mes chers amis de Facebook, sachez que je ne cautionne absolument pas ce qui se passe actuellement sur l'île de Mayotte. J'ai déjà écrit plusieurs articles publiés dans diverses revues scientifiques ainsi que des "Tribunes libres" sur l'île comorienne de Mayotte dans la presse régionale du bassin sud-ouest de l'océan indien et sur Facebook.

Au regard des règles d'essence coutumière du droit international public de la décoloni-

sation forgée par l'Assemblée générale des Nations Unies depuis 1945, j'ai déjà eu l'occasion de démontrer à plusieurs reprises que l'île de Mayotte a été et est toujours une île comorienne au même titre que les îles d'Anjouan, de la Grande Comore et de Mohéli. Les Comoriens ont donc parfaitement le droit de s'établir sur toutes les parties du territoire national de l'Union des Comores, y compris sur l'île comorienne de Mayotte.

Et leur expulsion par la France n'est ni plus ni moins qu'une violation grossière et intolérable des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies. Le Président français Emmanuel Macron se comporte en fait à Mayotte comorienne comme le Président russe Vladimir Poutine dans le Donbass ukrainien.

André ORAISON,
Professeur de droit international public



Mayotte vu de ciel

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

VOLLEY-BALL

Beach-volley, les Comores au rendez-vous d'Accra

C'est une première pour les volleyeurs comoriens, deux équipes (masculines et féminines) vont représenter le pays lors des prochains jeux africains à Accra en mars 2023. Le tournoi qualificatif organisé à la plage d'Itsandra a vu plusieurs délégations se désister pour des raisons qui nous sont inconnues. C'est donc les Comores et Maurice qui vont représenter la zone 7 dans la capitale ghanéenne.

"Les Comores sont qualifiées pour les jeux africains d'Accra 2024" peut-on lire sur le mur du Comité Olympique et Sportifs des Îles Comores (COSIC). Malgré deux défaites, les équipes comoriennes vont donc prendre part aux 13e jeux africains à la faveur du désistement des autres fédérations de la zone qui n'ont pas envoyé de représentants. C'est ce qu'on appelle avoir le bon karma. La paire féminine composée de Nasrine et Nadia était opposée aux mauriciennes Rigobert et Bonne, avec l'expérience des grandes compétitions les visiteuses sont sorties vainqueurs par deux sets à



Equipe de Beach volley.

zéro. Même performance pour les hommes (Boukhary-Satoul) qui ont subi la loi d'Alfred et Carcasse la

paire mauricienne.

Comme dit l'adage, les malheurs des uns faisant le bonheur des autres,

les comoriens vont tout de même prendre part à ces jeux africains. « Deux équipes, féminine et

masculine, vont représenter du 15 au 23 mars dans la capitale ghanéenne les couleurs nationales au beach-volley. Faut-il rappeler que cette treizième édition des jeux africains devait se tenir en principe du 4 au 19 août 2023, mais suite à un désaccord entre l'Association des Confédérations Sportives Africaines (ASCA) et l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) d'une part et l'Union Africaine de l'autre sur le droit de commercialisation des jeux, ces derniers ont été reportés pour privilégier les négociations afin d'aboutir à un consensus. Les derniers jeux africains en l'occurrence les 12e ont été organisés au Maroc en 2019 et avaient vu l'Egypte rafler 271 médailles dont 101 en or.

Après le tournoi qualificatif pour les jeux africains, la plage d'Itsandra continue son ballet de compétition. Depuis mercredi se déroule un tournoi de la zone 7 avec comme invité l'île sœur de La Réunion.

Imtiyaz



Avis Spécifique d'Appel d'Offres (AA0) Appel d'Offres pour Fournitures (Processus à Une Enveloppe)

Appel d'Offres No : KM-AEP SONELEC-379633-GO-RFB

Projet : Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores

Acheteur : Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures

Pays : Comores

Intitulé du Marché : Fournitures, installation et mise en service d'équipements; de matériels et d'outils pour l'atelier de réparation des transformateurs de la SONELEC.

Prêt/Crédit/don No : IDA Grant No. E0490-KM, IDA Credit No. 71290-KM

Emis le : 26 Janvier 2024

1. Le Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fournitures, installation et mise en service d'équipements; de matériels et d'outils pour l'atelier de réparation des transformateurs de la SONELEC / référence KM-AEP SONELEC-379633-GO-RFB.

2. L'Agence d'exécution du Projet (AEP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la Fournitures, installation et mise en service d'équipements; de matériels et d'outils pour l'atelier de réparation des transformateurs de la SONELEC et Services Connexes sollicités.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale en date du mois de Novembre 2020 (Règles de Passation de Marchés), et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations

auprès de de l'Agence d'Exécution du Projet; Naoildine Houmadi, naoildine@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 09h00 à 16h00 à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Le document d'appel d'offres sera adressé par **courrier électronique**.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au **plus tard le 27 Février 2024 à 14h00, heure de Moroni**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous **le 27 Février 2024 à 14h30, heure de Moroni**.

7. Toutes les offres doivent comprendre une Garantie de l'Offre, pour un montant de 15000 USD.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulguation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est :

Agence d'Exécution du Projet,
Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores
Naoildine Houmadi, Coordonnateur
Route de Salimani, Sahara, MORONI, Comores



75^{ème} JOUR DE LA REPUBLIQUE DE L'INDE



Message de l'Ambassadeur

Salutations chaleureuses et félicitations aux membres de la diaspora indienne et aux amis de l'Inde dans l'Union des Comores à l'occasion du 75^e jour de la République de l'Inde !

Depuis l'entrée en vigueur de sa Constitution le 26 janvier 1950, la République de l'Inde a réalisé des progrès remarquables en matière de développement. Aujourd'hui, l'Inde est la cinquième économie du monde et celle dont la croissance est la plus rapide. L'Inde abrite également le troisième plus grand écosystème de start-ups au monde. Au cours de la pandémie de Covid-19, l'Inde a non seulement administré 2,2 milliards de doses de vaccins à ses ressortissants, mais elle a également exporté quelque 300 millions de doses vers plus de 100 pays à travers le monde. Il est encourageant de constater que l'année dernière, sous la présidence des Comores, l'Union africaine est devenue membre à part entière du G-20 lors du sommet du G-20 présidé par le Premier Ministre Indien, S.E. M. Narendra Modi, sur le thème "Vasudhaiva Kutumbakam" (une terre, une famille, un avenir).

En tant que voisins proches dans la région de l'océan Indien et membres du Sud, l'Inde et les Comores sont liées par des liens historiques et culturels séculaires. L'Inde attache de l'importance à la vision SAGAR (sécurité et croissance pour tous dans la région) et au renforcement du partenariat entre l'Inde et les Comores. L'Inde souhaite voir les Comores devenir une nation prospère et est prête à partager son expérience et son expertise en matière de développement, en fonction des besoins et des exigences des Comores.

Longue vie à l'amitié entre l'Inde et les Comores !

(Bandaru Wilsonbabu)
Ambassadeur



Le Secrétaire (ER) Shri Dammu Ravi a rencontré le Président des Comores/de l'Union Africaine à Antananarivo le 16 décembre 2023.



Deux journalistes des principaux journaux comoriens ont participé au Programme de Familiarisation pour les Journalistes/éditeurs des pays Africains du 09 au 16 décembre 2023 en Inde.



Le Président des Comores/de l'Union Africaine a participé au Sommet Virtuel des Dirigeants du G20 le 22 novembre 2023.



Le Président de l'Union des Comores a envoyé un message vidéo spécial au Deuxième Sommet virtuel du Sud, qui se tiendra le 17 novembre 2023.

- ◆ 4^{ème} Pays à atterrir sur la Lune et premier à atterrir près du pôle sud de la Lune
- ◆ 1,3 milliard de personnes disposant d'une identité numérique unique.
- ◆ Environ 1 milliard d'utilisateurs de smartphones.
- ◆ Cinquième Economie Mondiale et Economie Majeure à la croissance la plus rapide.
- ◆ Le troisième plus grand écosystème d'entreprises en phase de démarrage au monde
- ◆ Quatrième producteur mondial d'énergie renouvelable.
- ◆ Environ 400 millions de comptes bancaires ouverts dans le cadre du programme d'inclusion financière de l'Inde.



Le Délégué à la Présidence de l'Union des Comores en charge de la Défense, a participé à la quatrième édition du Goa Maritime Conclave (GMC) organisé par la Marine Indienne du 29 au 31 octobre 2023.



Le Président des Comores et Président de l'Union africaine, S.E. M. Azali Assoumani a participé au Sommet du G-20 à New Delhi les 9 et 10 septembre 2023, où l'Union Africaine a été admise comme Membre à part entière du G-20.



La 9^{ème} Journée Internationale du Yoga a été célébrée au Retaj Hotel Moroni le 18 juin 2023.



Le Ministre de l'Industrie des Comores, M. Ahmad Ali Bazi, a participé à la réunion des ministres du Développement du G20 à Varanasi du 11 au 13 juin 2023.



L'Ambassadeur a interagi avec les représentants des Entreprises comoriennes et indiennes à Moroni le 03 avril 2023.



Le Ministre des Affaires Etrangères, SEM. Dhoahir Dhoulkamal, a participé la réunion Ministérielle du G20, tenue à New Delhi les 1^{er} et 2 mars 2023.



20 artistes comoriens ont participé au Surajkund International Crafts Mela 2023 du 3 au 19 février 2023 en Inde



Le Chef des Garde-Côtes comoriens, le Commandant Moudjib Rahmane Adane, a participé au MILAN 2022 en février 2022 et au DefExpo 2022 en Octobre 2022.



L'Honorable Ministre Indien des Affaires Etrangères, le Dr S. Jaishankar, a rendu visite au Président des Comores, Azali Assoumani, en marge de la 77^e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York le 20 septembre 2022.



Diverses formations sont proposées par l'Inde aux Comores dans le cadre de l'ITEC (Indian Technical and Coopération économique)

et

le programme de bourses d'études en Afrique de l'ICCR (Conseil Indien pour les Relations Culturelles).



L'Honorable Vice-Président de l'Inde s'est rendu aux Comores du 10 au 12 octobre 2019. Six Protocoles d'Accord ont été signés entre l'Inde et les Comores

Le Jour de la République marque l'adoption de la Constitution Indienne et la transition du pays vers une République le 26 janvier 1950. Chaque année, les célébrations marquant cette journée sont marquées par un spectacle militaire et culturel spectaculaire.

À New Delhi, le personnel des forces armées défile le long du « chemin Kartavya » dans une démonstration élaborée de puissance militaire. Le spectacle épique sur « Kartavya Path » éclipse tout ce qui se passe à travers le pays en ce jour propice.